

# Rapport d'activités de l'association SwissRespect 2021

---

## 1 L'édito de Jean-Daniel Balet et Benjamin Lebreton

### 2021, Covid an II

On n'a parlé que de ça. Souvent sans discernement. Scientifiques, journalistes, autorités politiques ont communiqué de manière réactive au sujet de la situation sanitaire. Le citoyen a entendu tout et son contraire et le bon sens a maintes fois manqué.

SwissRespect a soutenu les deux référendums sur la Loi COVID-19. Sur la forme, car nous étions convaincus qu'il était sain de libérer la parole et de permettre au peuple de se faire une idée pour décider. Sur le fonds, chacun restait libre de son opinion. En Suisse, on a donc pu voter sur les dispositions prises par les autorités. Quatre votants sur dix ont refusé les lois Covid-19.

Gagnées par l'urgence de juguler la crise, nos autorités ont pris les dispositions qui leur paraissaient s'imposer. Gagnée par la peur, la population a docilement suivi des instructions vouant les sceptiques aux gémonies. Médicalement et économiquement, notre pays s'en sort plutôt bien ; mais la société civile suisse s'est retrouvée inhabituellement divisée.

Traditionnellement partagé entre les défenseurs de la liberté et de la responsabilité individuelle, d'une part, et les supporters de l'État-Providence et interventionniste d'autre part, plusieurs factions irréconciliables s'opposent dorénavant sur la perception des réalités ou sur les perceptions de la réalité, sur ce qui serait plus « important » entre égalité, genre et climat ou entre économie et santé publique. A chacun de décider quelle abstraction serait plus « efficace » de toutes ; ou alors de se taire. Aujourd'hui, se ranger du côté des sceptiques ou des convaincus relève plus du religieux que du rationnel.

Finalement, l'utilisation du droit d'urgence et le manque apparent de bon sens ont affaibli la sécurité du droit et le respect ; ils ont incité à la désobéissance civile. Et le monopole du Covid-19 dans l'actualité a relégué aux archives des sujets naguère essentiels.

Aujourd'hui, que d'objets oubliés, alors qu'ils restent d'actualité !

Avant l'éclatement de la pandémie, nous discutons de l'impôt sur la fortune, notamment de la valorisation des parts de PME et des conséquences sur l'imposition du chef d'entreprise. Ce sujet est presque devenu dérisoire et en parler dans cette période, une quasi-indécence. A-t-il disparu pour autant ? La situation s'est-elle améliorée ? Sûrement pas.

De même, l'absence de convention équitable sur les successions entre la France et la Suisse reste toujours d'actualité, en tout cas pour ceux qui en subissent les conséquences.

Que reste-t-il par ailleurs de ce qui a fondé la prospérité de ce pays ? Indépendance, pondération, neutralité, consensus, capacité de réunir ce qui est épars ? La Suisse n'est-elle pas en train de perdre la place qui était la sienne dans l'arbitrage de conflits internationaux ? Témoin son absence dans le cadre de la crise ukrainienne qui a éclaté au début de l'année : il n'y aura pas de « bons offices » cette fois. Et demain ?

Les solutions abstraites et les déclarations d'intention qui tendent à s'imposer face aux solutions concrètes n'ont jamais fait de notre pays ce qu'il est. C'est au contraire le pragmatisme suisse qui a permis de créer les conditions-cadres pour de nombreuses avancées. A force de vouloir ressembler aux autres, ne finirions-nous pas par ne plus ressembler à personne ?

Jeune ou vieux, actif ou retraité, homme ou femme, syndicaliste ou membre du patronat, religieux ou laïc, progressiste ou conservateur, chacun défend ses intérêts légitimes. Mais pour progresser collectivement, il faut que chacun reste à l'écoute de l'autre, lève la tête et sente le vent. Respecter l'opinion d'autrui et l'intégrer dans ses propres réflexions.

L'équilibre du monde est le résultat du compromis, de l'équilibre des opinions qui se confrontent. Si la pensée et les mots précèdent l'action, celle-ci demeure reste nécessaire pour leur donner du sens. Gageons que nous participerons ensemble à retrouver ce pragmatisme, grâce à des propositions de solution à des problèmes concrets, dans le respect de chacun. Nous le souhaitons.

## 2 Rapport d'activités 2021

Durant l'année 2021, notre association a poursuivi son action en faveur de la protection des intérêts économiques des PME suisses et s'est efforcée d'attirer l'attention des citoyens sur les problématiques qui lui sont chères : la défense de la sécurité du droit, la réciprocité et de l'égalité de traitement dans les accords internationaux, le fédéralisme et le respect de la propriété et de la sphère privée.

Nous avons diffusé, durant l'année écoulée, un grand nombre d'informations pertinentes sur des sujets d'actualité. Ces publications ont été relayées vers nos membres et le grand public par l'intermédiaire de messages personnalisés, de notre site internet et grâce à notre présence sur les réseaux sociaux.

Nous avons également entamé une réflexion approfondie sur notre positionnement et travaillé sur une vision de notre association à long terme. Nous développons ci-après quelques thématiques.

## 3 La publication de contenu

### 3.1 *Articles de presse*

En 2021, nous avons concentré nos actions sur la publication de contenu à l'intention de nos membres, des parlementaires (conseillers nationaux et aux Etats) et du grand public. Les différents thèmes documentés par nos soins concernent :

- La protection de la sphère privée
- La stratégie fiscale
- Les relations internationales
- La sécurité du droit

#### 3.1.1 La protection de la sphère privée

En 2021 s'est déroulé le vote sur la loi e-id, qui prévoyait une utilisation simplifiée de certains services internet. Nous avons pris position contre ce texte car il ouvrait la porte à la commercialisation potentielle de nos données, gérées par des entités privées.

Notre réticence tenait principalement au fait que les opérateurs appelés à gérer nos identités numériques seraient des entreprises privées, dont des banques, des groupes d'assurance ou La Poste Suisse. Même des opérateurs étrangers auraient pu avoir accès à nos données et ce, dans n'importe quel pays.

La loi a été refusée par le peuple suisse à raison de 64,4 %.

#### 3.1.2 Stratégie fiscale

Le peuple a également dû prendre position sur la loi dite des 99 %, pour laquelle nous nous sommes également prononcés contre une augmentation de la pression fiscale qui limite la production de richesse et affaiblit la croissance.

SwissRespect a soutenu le rejet de cette initiative, car elle portait en son sein les germes de la division en créant une discrimination artificielle entre « possédants » et « possédés », « gentils » et « méchants ». L'initiative demandait une imposition plus haute des revenus du capital, elle a été refusée à plus de 65 %.

### 3.1.3 Relations internationales

La souveraineté numérique de la Suisse a été abordée, à la suite d'une décision précipitée de la Confédération de confier ses services cloud à des acteurs hégémoniques de l'internet dont quatre sont américains (Amazon, IBM, Microsoft et Oracle) et un chinois (Alibaba). Dans ces conditions, la souveraineté numérique de la Suisse n'était plus possible.

Cette thématique nous a vu communiquer largement sur les réseaux sociaux pour nous élever, avec d'autres, contre une décision fédérale tout simplement illogique.

Les partis politiques ont ensuite repris cette thématique qui a fait l'objet du lancement d'une initiative populaire pour la souveraineté numérique suisse. Cette initiative demande à la Confédération de créer un *SwissCloud* géré en Suisse et par des Suisses. Celui-ci aura pour mission de garantir l'intégrité des données administratives des citoyens, des entreprises et des organisations humanitaires. Il faut que la Confédération puisse, en tant qu'État souverain, exercer pleinement cette mission qui relève de la sécurité nationale et du service à la population.

Une initiative parlementaire, déposée par la radicale Isabelle Moret, a également saisi le Conseil national sur la question. La commission de la politique de sécurité du Conseil national a donné un avis positif sur le sujet en février 2022 et s'est prononcée en faveur d'une infrastructure numérique indépendante. Le Conseil des États doit maintenant se prononcer.

### 3.1.4 Sécurité du droit

La loi Covid-19 nous a passablement occupés en 2021, car nous nous sommes clairement positionnés pour que le débat ait lieu. Nous nous sommes interrogés sur la légitimité d'une loi qui concentrait les pouvoirs dans les mains du seul Conseil Fédéral et qui avait été votée sur la base d'informations incomplètes.

Nous avons estimé que la sécurité du droit, valeur centrale de notre association, avait été édulcorée et affaiblie.

Nous avons ainsi publié un article dans les colonnes de l'AGEFI intitulé « pour un véritable débat avec les opposants » dans lequel nous mentionnions notre exigence que le public soit correctement informé et que les citoyens ne souffrent d'aucune discrimination sociale en lien avec leur santé.

Nous avons ainsi soutenu le comité référendaire contre la loi Covid-19 qui a mobilisé plus de 90'000 signatures.

Nos reproches ont également été formulés à l'encontre de médias subventionnés, dont nous avons noté qu'ils avaient adopté un ton sans réplique, diffusant des données brutes sans mise en perspective, et en présentant comme « certitudes scientifiques » des conclusions en réalité sujettes à caution.

Nous avons réclamé qu'en des temps difficiles l'Etat fédéral remette au centre de sa politique le respect de la sphère intangible de l'individu et les valeurs (dialogue, tolérance, consensus) qui fondent la vie en société. Cette loi a été acceptée par le peuple mais l'avertissement donné au Conseil fédéral par une forte minorité de la population a été clairement reçu.

#### Législation et réglementation

Ce chapitre concerne une sous-rubrique de celle de la sécurité du droit. Nous sommes attentifs à ce que le poids de la législation et de la réglementation ne devienne pas trop lourd, de manière que l'entrepreneuriat continue d'être favorisé et priorisé.

Dans cette optique, nous avons retenu et diffusé l'article de l'union patronale suisse qui fait remarquer que notre recueil systématique des lois progresse de près de 1'000 pages par année et que les coûts directs, estimé par le SECO, de la réglementation se montent à plus de 10 milliards de francs chaque année.

Nous soutenons en ce sens la proposition du Conseil Fédéral de mettre en place un frein à la réglementation, qu'il a récemment mise en consultation.

## 4 Vision SwissRespect 2030

Le 17 septembre nous avons démarré en partenariat avec l'institut de management de la HES-SO de Sierre, un mandat sur l'élaboration d'une stratégie long terme de notre association.

Pour débiter notre réflexion, nous avons eu une réflexion interne pour mieux définir quelles étaient nos valeurs et notre vision.

Cela nous a permis de déterminer ensuite, en fonction de ces paramètres, quels objectifs nous voulons atteindre à moyen terme. Cela nous permettra ensuite de mettre en place un calendrier d'actions à entreprendre et d'utiliser des indicateurs pour estimer la performance de nos actions.

Cette réflexion a débouché sur l'élaboration d'une charte que nous vous présentons ci-après :

● Notre vision	Sphère et propriété privée	Fédéralisme	Conditions-cadres économiques	Droit
Tolérance (accepter, mais ne pas subir)	Nous veillons à ce que l'Etat reste au service du citoyen et non le contraire.	Nous soutenons la centralisation lorsqu'elle apporte une plus-value, mais nous nous y opposons lorsqu'elle est inefficace et qu'elle éloigne le pouvoir du citoyen responsable.	Nous favorisons le dialogue entre le monde économique et le monde politique dans le but d'atteindre des solutions constructives.	Nous défendons nos valeurs tout en reconnaissant et acceptant les décisions populaires. Nous restons attentifs à toutes les initiatives visant à modifier le cadre juridique
Respect	Nous agissons et veillons au respect de la sphère privée et de l'indépendance de l'individu par rapport à l'Etat.	Nous agissons et veillons au respect du principe de subsidiarité et défendons l'autonomie personnelle, communale et cantonale.	Nous agissons et veillons au respect d'un environnement socioéconomique favorable à l'esprit d'entreprise.	Nous agissons et veillons au respect de la sécurité du droit.
Vigilance	Nous sommes vigilants et observons les initiatives, tendances, mouvements politiques qui visent à édulcorer la sphère et la propriété privée.	Nous sommes vigilants et observons les initiatives, tendances et mouvements politiques qui réclament la centralisation du pouvoir entre les mains de la Confédération.	Nous sommes vigilants et à l'écoute des préoccupations et besoins des entrepreneurs pour maintenir un environnement économique stable pour l'entrepreneuriat.	Nous sommes vigilants à toutes les initiatives ayant une influence sur le cadre juridique garantissant nos valeurs.

● Nos stratégies

## 5 Comptes et bilans 2020

Ils sont présentés ci-après

Tableau 1

<b>BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)</b>	<b>Notes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Caisse		488	488
Banques		39'219	44'166
Actifs de régularisation		0	2'200
<hr/>			
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>39'707</b>	<b>46'854</b>
<hr/>			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>39'707</b>	<b>46'854</b>
<hr/>			
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX ETRANGERS</b>			
Passifs de régularisation		1'000	1'000
<hr/>			
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME</b>		<b>1'000</b>	<b>1'000</b>
<hr/>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital initial		45'854	48'999
Perte de l'exercice		-7'147	-3'145
<hr/>			
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>38'707</b>	<b>45'854</b>
<hr/>			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>39'707</b>	<b>46'854</b>
<hr/>			

Tableau 2

<b>COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)</b>	<b>Notes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Cotisations des membres		13'050	14'400
Dons		900	0
<b>Produits</b>		<b>13'950</b>	<b>14'400</b>
Frais informatiques		-1'744	-335
Charges d'administration		-2'579	-485
Honoraires administratifs		-15'000	-15'770
Frais de conférence		0	-108
Frais de séances et comité et autres frais divers		-538	-939
Autres charges d'exploitation		-1'000	0
<b>Charges</b>		<b>-20'861</b>	<b>-17'637</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-6'911</b>	<b>-3'237</b>
Charges financières		-138	-136
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>-7'049</b>	<b>-3'373</b>
Impôts directs		-98	228
<b>PERTE NETTE</b>		<b>-7'147</b>	<b>-3'145</b>

Tableau 3

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en CHF)**

---

**1. Principes comptables**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).

**2. Nombre de collaborateurs**

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

**31.12.2021 31.12.2020**

<10

<10

**3. Autre information prescrite par la loi**

Néant

**31.12.2021 31.12.2020**

*Néant*